



Comment épdepot de plainte

Par **jolyne07**, le **07/10/2012** à **14:32**

Bonjour,

puis-je porter plainte contre une personne qui ne respecte pas une décision de justice en ma faveur. J'ai épuisé les solutions "huissiers" etc.... mais cette personne étant un escroc.... (je ne suis malheureusement pas la seule personne qu'il a escroqué.... et qu'il va continuer d'escroquer par des abus de confiance....) il ne remboursera jamais (déménagement, compte en suisse etc.....) ? je pense que cet individu ne doit pas pouvoir continuer

Dans le cas d'un dépôt de plainte.... que dois-je faire ?

merci de vos éclairages